

**SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 1^{er} JUILLET 2013**

L'an deux mil treize, le lundi 1^{er} juillet, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 24 juin 2013, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yves ARCHAMBAUD, Maire.

Présents : Y. ARCHAMBAUD, V. FRÉDÉRIC, P. BARTHOU, S. BLANCHARD, H. BOISSON, S. GENAUDEAU, C. GOUIN, B. GUILLET et M. LAURINE.

Absente excusée : Sylvie LAVILLE qui a donné pouvoir à Yves ARCHAMBAUD.

Secrétaire de séance : Stéphane GENAUDEAU

Le procès-verbal de la réunion du 13 mai 2013 est adopté à l'unanimité.

2013/07/01 - PRÉPARATION DE LA CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 07 JUILLET

La cérémonie se déroulera selon le rituel habituel : rendez-vous à l'église, 11 h 15 départ en fanfare vers le monument aux morts, dépôt de gerbe et discours en présence des anciens combattants saintais, apéritif offert par la municipalité place de l'église et repas organisé par le Comité des fêtes. Monsieur le Maire précise que des tivolis ont été loués à St Simon de Pelouaille.

2013/07/02 - PRÉSENTATION PAR TOPO16 DE L'ÉTUDE RUE DES JARDINS FLEURIS

Messieurs Pierre DELEST, de TOPO16, et Julien FONTAINE, d'IMPACT17 présentent l'étude de l'évacuation des eaux pluviales réalisée rue des Jardins Fleuris et proposent 3 aménagements et leur estimation financière.

Après en avoir délibéré, le conseil souhaite que soit soumise une nouvelle proposition avec des bordures de trottoirs A2 (bordures franchissables avec pan coupé).

2013/07/03 - PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE CHOISIE POUR LA VOIRIE DU LOTISSEMENT

6 entreprises ont été sollicitées (d'après une liste communiquée par le Syndicat de la Voirie) : un pli est revenu « N'habite pas à l'adresse indiquée » et 3 entreprises n'ont pas répondu.

L'ouverture des plis, lors de la commission d'appel d'offres du 27 juin, a constaté les offres de la COLAS pour 23 175,73 € HT et de la SO PO TP pour 25 764,50 € HT. Monsieur DUBOIS, du Syndicat de la Voirie, a emporté les dossiers pour les vérifier par rapport au cahier des charges soumis et pour nous soumettre la meilleure offre qualité/prix. Il devrait rapporter ses conclusions le 4 juillet dans la matinée.

2013/07/04 - TICKETS KADEOS

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 13 février 2012 par laquelle la commune avait mis en place une politique d'action sociale pour son personnel en optant pour des chèques KADEOS. La valeur totale par événement, sur l'année et par salarié, sera inférieure au seuil de 5 % du plafond

mensuel de la Sécurité sociale. Il convient de pérenniser cette action à compter de 2013.

Le conseil accepte cette proposition à l'unanimité et charge Monsieur le Maire de commander des tickets KADEOS à la valeur maximale (pour information, 154 euros par an et par bénéficiaire en 2013), à l'occasion de la Fête des Mères/des Pères, pour le personnel et de les distribuer dès réception (date de validité limitée).

2013/07/05 - QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a renoncé à préempter sur la parcelle ZC 71 des conjoints GAUTIER. La parcelle a été vendue et un permis de construire a été déposé.
- Carte communale : lundi 23 septembre, à 15 h, réunion de la commission et 18 h 30, réunion publique.
- Achat d'une citerne à fuel (pour tracteur) à Claude RIGAL pour 50 € ; à cet effet, un aménagement du local sera fait avec des parpaings pour l'entreposer à hauteur et des étagères seront également posées pour optimiser le rangement des outils.
- Présentation par Steve BLANCHARD de cache-containers. Le conseil le charge de demander des devis.
- Villages fleuris : la visite du jury a eu lieu lundi 24 juin. La remise des prix se tiendra à Aigrefeuille le vendredi 20 septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20 h 20.

Signatures :

Y. ARCHAMBAUD

V. FREDERIC

P. GENEAU

P. BARTHOU

S. BLANCHARD

H. BOISSON

S. GENAUDEAU

C. GOUIN

B. GUILLET

M. LAURINE

Y. ARCHAMBAUD p/S. LAVILLE